

CARBONE BORÉAL, C'EST QUOI?

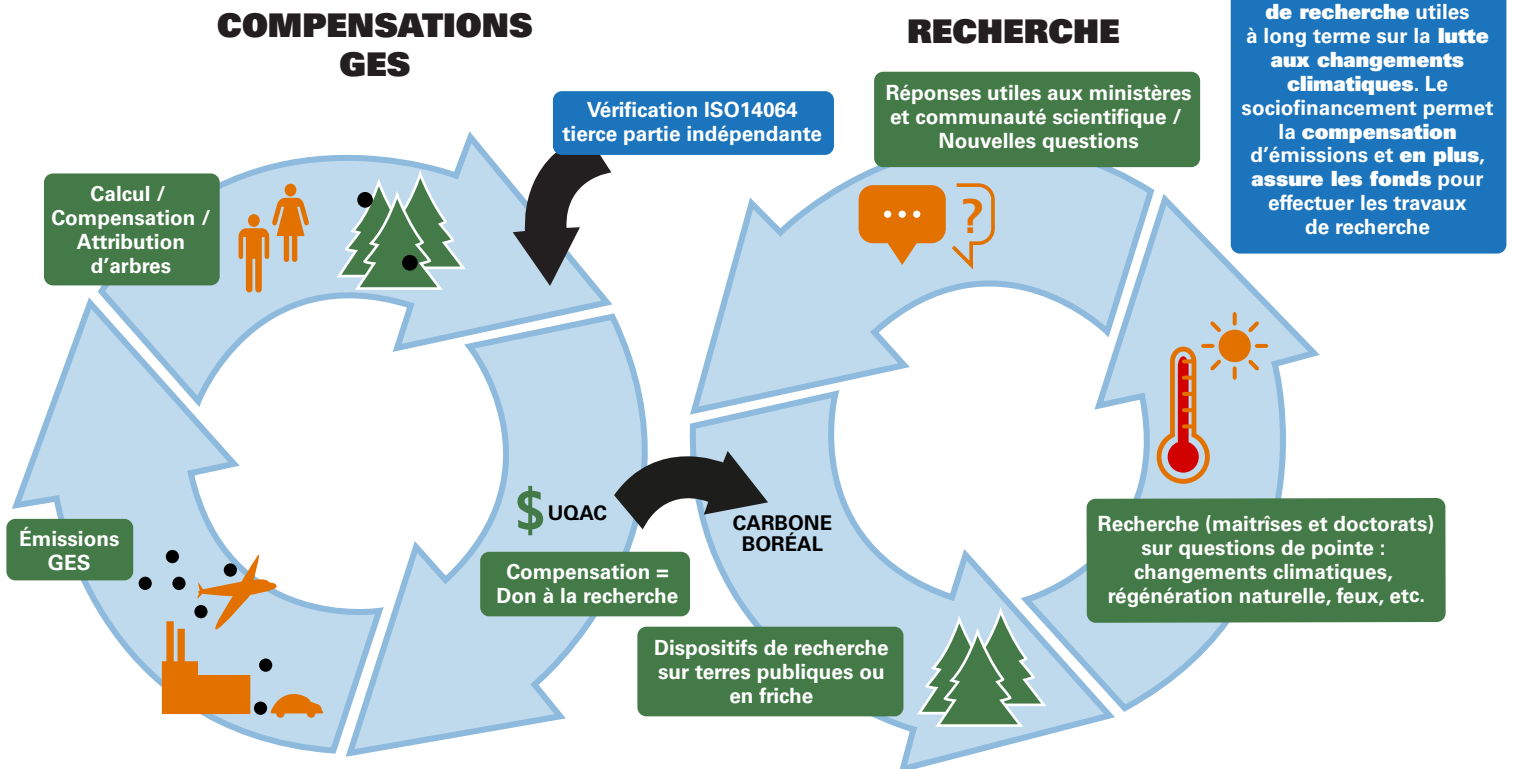
Carbone boréal c'est à la fois un programme de compensation d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par plantation d'arbres et une infrastructure de recherche de l'UQAC

1 870 523
arbres plantés

157 726
tCO₂ éq. compensées

* DONNÉES DE FÉVRIER 2024

COMMENT ÇA MARCHE?



POURQUOI CARBONE BORÉAL EST CLASSÉ PREMIER PARMIS LES OPTIONS DE COMPENSATION PAR PLANTATIONS AU QUÉBEC?*

- 1 Rigueur et méthodologie standardisée**
Carbone boréal suit la norme : ISO-14064-2
- 2 Additionnalité**
Le boisement n'est pas une obligation et va au-delà des activités normales / cours normal des affaires
- 3 Permanence**
 - Nos plantations sont légalement protégées
 - 30 % des plantations sont en réserve pour remplacement au besoin (feux, insectes, etc.)
 - La pérennité de Carbone boréal est assurée en tant qu'infrastructure de recherche de l'UQAC
 - 20 % des montants reçus est capitalisé pour assurer la viabilité financière à long terme
- 4 Vérification**
Nos plantations, méthodes de calculs, tenue du registre, etc., sont régulièrement vérifiées selon ISO-14064-3 par le Bureau de normalisation du Québec, une tierce partie indépendante
- 5 Registre**
Les compensations de GES sont sérialisées et évidemment les arbres correspondants ne peuvent être attribués qu'une seule fois
- 6 Transparence**
Le registre, les rapports des vérificateurs et autres sont rendus publics sur notre site web : carboneboréal.uqac.ca
- 7 Usage des fonds et imputabilité**
 - Carbone boréal n'étant pas à but lucratif, 100% des fonds recueillis servent à la recherche et à assurer le maintien des plantations et des opérations
 - L'infrastructure de recherche est ultimement sous la gouverne de l'Université du Québec à Chicoutimi et en suit les exigences et standards administratifs

*Magazine *Protégez-vous* mai 2020

*Qualifié auprès de l'Assemblée nationale du Québec

